



COVOITURER

AU SEIN DES  
PRINCIPAUX  
BASSINS DE VIE  
MARNAIS

# RAPPORT D'ETUDE

Décembre 2016

**AGENCE** RÉGION DE  
**REIMS**  
**D'URBANISME**  
Développement & Prospective



# Principaux enseignements

## COVOITURER, LES ENJEUX POUR ORGANISER LES MOBILITÉS

### LES 5 ENSEIGNEMENTS CLÉS DE L'ENQUÊTE MENÉE ENTRE MARS ET SEPTEMBRE 2016

- 1) L'enquête montre que **le covoiturage est un sujet fédérateur** : 590 réponses exploitables réparties sur les 3 bassins de vie châlonnais, rémois et sparnacien.
- 2) **La pratique n'est pas anecdotique** : 279 covoitureurs déclarés, avec un taux de remplissage de 1,86 personne (en plus du conducteur) par véhicule lors d'un covoiturage, soit **près de 800 covoitureurs potentiels**.
- 3) **Il existerait un « vivier » pour la pratique du covoiturage**. En effet, les répondants covoiturent pour tous les motifs, mais pas tous les jours : les marges de développement du covoiturage se situeraient sur les trajets quotidiens.
- 4) **Les covoitureurs(es) sont davantage enclins à la multimodalité** : ils ont à leur disposition plus de moyens de se déplacer que les autres - *abonnements TC, train, 2 roues...*
- 5) **Les pistes d'améliorations** soulevées par les répondants concernent la **mise en relation, la formalisation des lieux de rendez-vous, une meilleure communication et des aménagements dédiés**.

### LES RÉPONDANTS COVOITURENT RÉGULIÈREMENT, SUR UN LARGE TERRITOIRE

Les 590 répondants à l'enquête résident dans un vaste territoire, couvrant le Sud Est des Hauts de France et le quart Ouest de la région Grand Est. Ces répondants sont mobiles, tant aux échelles locales que nationales : 177 répondants sur 590 se déplacent au moins un week-end par mois en dehors de leurs départements de résidence.

Les trajets en covoiturage concernent non seulement les longs trajets, mais également les trajets quotidiens, pour lesquels les répondants font part d'une grande diversité de pratiques : trajets Domicile-Travail, Loisirs, Familles, ami(e)s...

Enfin, ces trajets en covoiturage ont lieu indifféremment pendant les jours ouvrés, les week-ends ou les congés.

Le covoiturage organisé grâce aux outils numériques dépasse donc largement les pratiques historiques du covoiturage, confinées aux sphères amicales, familiales ou microsociales.

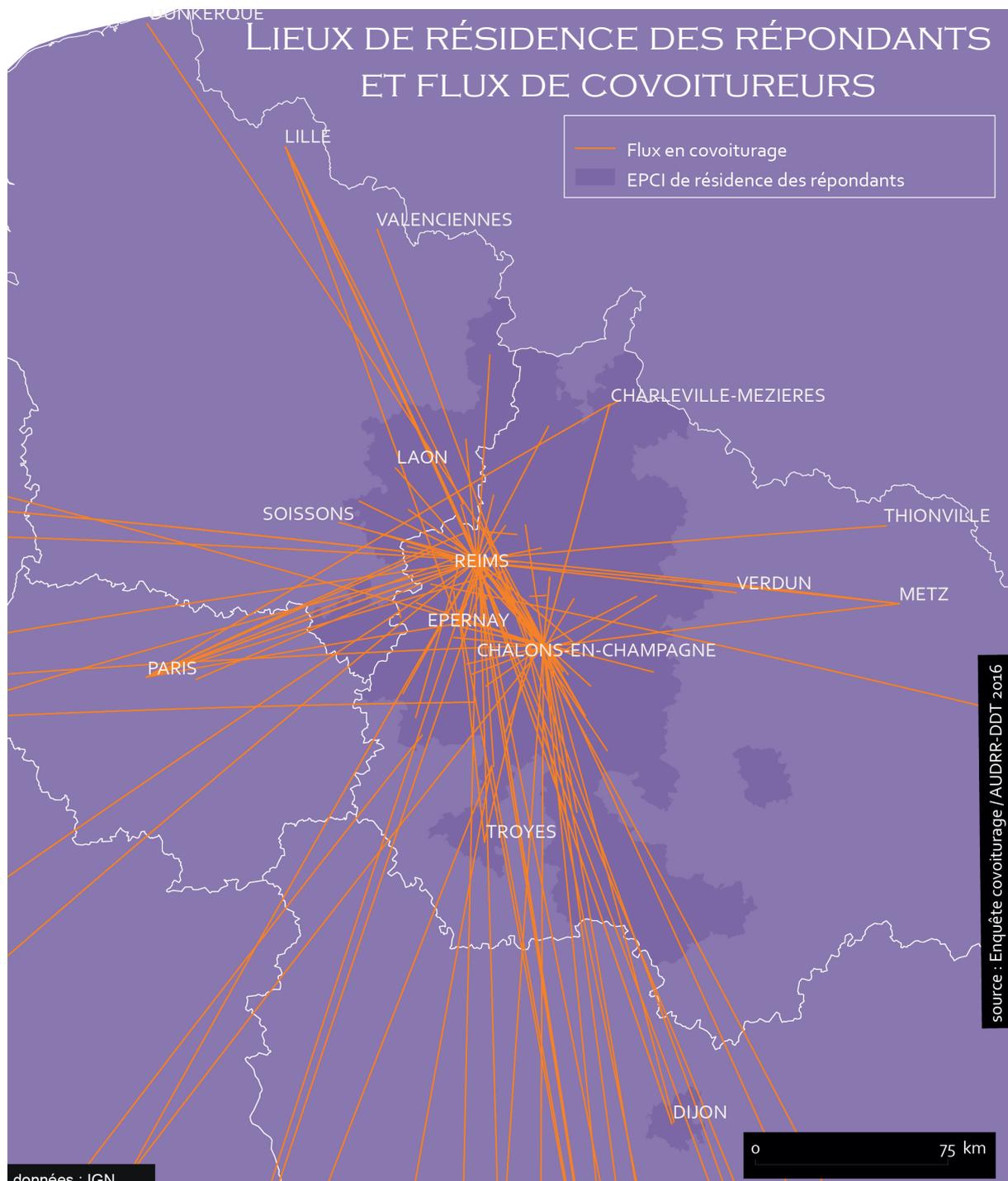
# Principaux enseignements

L'enquête montre que le covoiturage est un moyen de transport usuel. Il est utilisé pour un grand nombre de motifs (travail, famille, loisirs...).

Le covoiturage ne relève pas d'un « réflexe » enraciné. Il n'est donc pas mobilisé de manière systématique, mais est souvent envisagé comme une réponse aux contraintes liées à l'organisation des vies privée, professionnelle, familiale, dans un contexte plutôt urbain, mais parfois aussi rural.

Ainsi, des améliorations sont soulevées par les répondants : une mise en relation facilitée, l'amélioration de la confiance à accorder aux covoitureurs(es) et leurs véhicules, des besoins d'aménagements plus « souples ».

Sur un territoire pensé comme un bassin de vie, le défi est alors de concilier des *aménagements nécessairement durables, une certaine souplesse d'usage, et des garanties de sécurité et de confiance.*



# EDITO

Le développement des outils numériques conduit à une modification profonde dans l'organisation des déplacements. Les usagers, de plus en plus connectés à Internet, ont la possibilité d'articuler et de coordonner eux-mêmes leurs mobilités à différentes échelles de temps ou d'espace.

Le développement du covoiturage, constaté depuis une dizaine d'années, est une conséquence de cette évolution. Si partager un trajet en voiture est un réflexe naturel au sein de cercles familiaux, amicaux, ou microsociaux, cela devient un mode de déplacement à part entière lorsque qu'il a lieu entre inconnus.

Constatant le manque d'informations sur les pratiques de covoiturage, la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Marne et l'Agence d'Urbanisme de la Région de Reims (AUDRR) ont souhaité s'associer afin de construire une base de connaissances des usages du covoiturage et son potentiel de déploiement.

Cette étude s'est, en premier lieu, appuyée sur une enquête réalisée auprès des habitants des bassins de vie châlonnais, rémois et sparnacien. Elle a, par la suite, également pu bénéficier du relais des partenaires historiques de l'Agence et de l'État.

C'est la mobilisation de l'ensemble de ces acteurs qui a rendu possible la réalisation de ce document, apportant un éclairage nouveau sur les pratiques de covoiturage, et, au-delà, permettant de mieux appréhender la façon dont les individus organisent leurs déplacements.

Cédric CHEVALIER  
Président de l'AUDRR

Patrick CAZIN-BOURGUIGNON  
Directeur de la DDT de la Marne



Gare de Vitry-le-François, et l'aire de covoiturage qui la jouxte.  
Crédit photo : DDT de la Marne - 2016.

# METHODE

Les résultats illustrés par le présent document proviennent d'une étude menée entre le 1<sup>er</sup> mars et le 30 septembre 2016. Cette étude a permis de récolter 2 types d'informations :

1) Des informations quantitatives, obtenues par le biais d'un questionnaire diffusé auprès des habitants (proposé en annexe au présent document).

Le questionnaire est organisé en 62 questions, faisant appel à 3 types de réponses : fermées, ouvertes et semi-ouvertes (réponses orientées vers des cases à cocher).

Il était disponible en ligne, sur le site internet de l'Agence d'Urbanisme de Reims, du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril 2016 ([www.audr.fr](http://www.audr.fr)). La communication autour de l'enquête et du questionnaire a eu lieu grâce à des acteurs pré-identifiés, ayant relayé l'information auprès de leurs propres réseaux.

Les habitants des bassins de vie de Reims, Châlons-en-Champagne et Épernay ont constitué notre cible. L'objet de l'enquête était le recueil des habitudes de déplacements et des pratiques du covoiturage des habitants de ces territoires.

Cette méthode de diffusion a permis de toucher un large public, au regard de nos prévisions, grâce à la mise en œuvre d'une ingénierie interne. Elle présente toutefois le désavantage de ne toucher que les personnes ayant accès à une connexion Internet. Ce dernier inconvénient semble pourtant limité au regard de l'objet de l'enquête (le covoiturage) et du fonctionnement particulier de ce mode de transport (réservations principalement effectuées en ligne).

Enfin, l'analyse et le traitement des résultats de l'enquête ont eu lieu au cours de l'été 2016.

2) Des informations qualitatives, récoltées grâce à des interviews menées auprès d'acteurs institutionnels.

Les interviews se sont déroulées du 1<sup>er</sup> mars au 30 septembre 2016, en face-à-face, à l'aide d'une trame de sujets/questions, non diffusée au préalable.

## Interprétation des résultats

Au regard de la méthode employée et de l'objet de l'étude, ni la typologie du public cible (âges, genres, catégories socio-professionnelles...), ni le périmètre exact du territoire d'étude n'ont pu être défini. Ainsi, il ne saurait être question d'interpréter les résultats de l'enquête de manière statistique. L'ensemble des portraits dressés dans le présent document donne uniquement une photographie des pratiques et usages des répondants. Bien que la méthode employée ne permette pas de tirer des enseignements généraux, les réponses récoltées n'en restent pas moins le reflet d'une certaine réalité, celle vécue par les répondants.

Au regard des réponses recueillies, et en se basant notamment sur les « commentaires » librement laissés par les répondants, nous avons toutes les raisons de penser que les réponses apportées par les habitants sont sérieuses, et reflètent correctement leurs pratiques. Ainsi, les résultats de l'enquête sont présentés en mettant en regard les enseignements quantitatifs et qualitatifs. L'objectif étant de mettre en lumière les ressentis et les pratiques autant que les données chiffrées.

# Table des matières

## 1 ÈRE PARTIE

LES COVOITUREURS AU SEIN DES BASSINS DE VIECHÂLONNAIS,  
RÉMOIS ET SPARNACIENS.

QUI SONT-ILS ?

À QUELS MOMENTS ET À QUELLES FRÉQUENCES  
COVOITURENT-ILS ?

POURQUOI COVOITURER ?

OÙ LES COVOITUREURS SE DONNENT-ILS RENDEZ-VOUS ?

LES POINTS FORTS ET LES POINTS FAIBLES

ÊTRE COVOITUREUR, UN ÉTAT D'ESPRIT POUR LES  
MOBILITÉS D'AUJOURD'HUI ?

## 2 ÈME PARTIE

QUI SONT LES RÉPONDANTS DE L'ENQUÊTE ?

ÂGE ET LIEUX DE RÉSIDENCE

COMMENT SE DÉPLACENT-ILS LA SEMAINE ET LE WEEK-END ?

CONCLUSIONS ET HYPOTHÈSE

## Remerciements

L'AUDDR et la DDT de la Marne tiennent à remercier toutes les personnes, physiques et morales, qui se sont impliquées pour la réussite de ce projet, en s'étant notamment faites le relais du questionnaire : les villes et communautés d'agglomération de Reims Métropole, de Châlons-en-Champagne, d'Épernay Pays de Champagne, la Communauté de communes Champagne Vesle ; les communes de Sillery, Beine-Nauroy, Bourgogne, Compertrix, Courcelles-Sapicourt, Dizy, Gueux, Heutrégiville, Prunay, Rosnay, Taissy ; l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie du Grand Est ; l'Agence d'Urbanisme de Châlons-en-Champagne ; la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Grand Est ; le Parc naturel régional de la Montagne de Reims ; SITAC ; les associations sportives et culturelles à Asfeld, Bazancourt, Châlons-en-Champagne, Château-Thierry, Corbeny, Cormicy, Dormans, Épernay, Fismes, Guignicourt, Jonchery-sur-Vesle, Laon, Montmirail, Muizon, Reims, Sézanne, Sissonne, Soissons, Suippes, Vertus, Vouziers, Witry-lès-Reims ; les établissements d'enseignements et associations d'étudiants : UTT, URCA, BdE, NEOMA, Arts et métiers, Arts du cirque ; ainsi que les zones d'activités et parcs d'affaires.

# 1 ÈRE PARTIE

---

LES COVOITUREURS AU SEIN DES BASSINS DE  
VIE CHÂLONNAIS, RÉMOIS ET SPARNACIEN.

# 1<sup>ère</sup> PARTIE

## QUI SONT-ILS ?

Notre enquête auprès des habitants des bassins de vie châlonnais, rémois et sparnacien montre qu'une majorité de répondants covoiture : 279 personnes contre 258 non-covoitureurs. Les femmes ont été plus nombreuses à répondre à l'enquête. Ainsi, les répondantes de 31 à 50 ans sont les plus nombreuses à covoiturer. Enfin, parmi les covoitureurs, on trouve davantage de conducteurs que de passagers (179 contre 100).

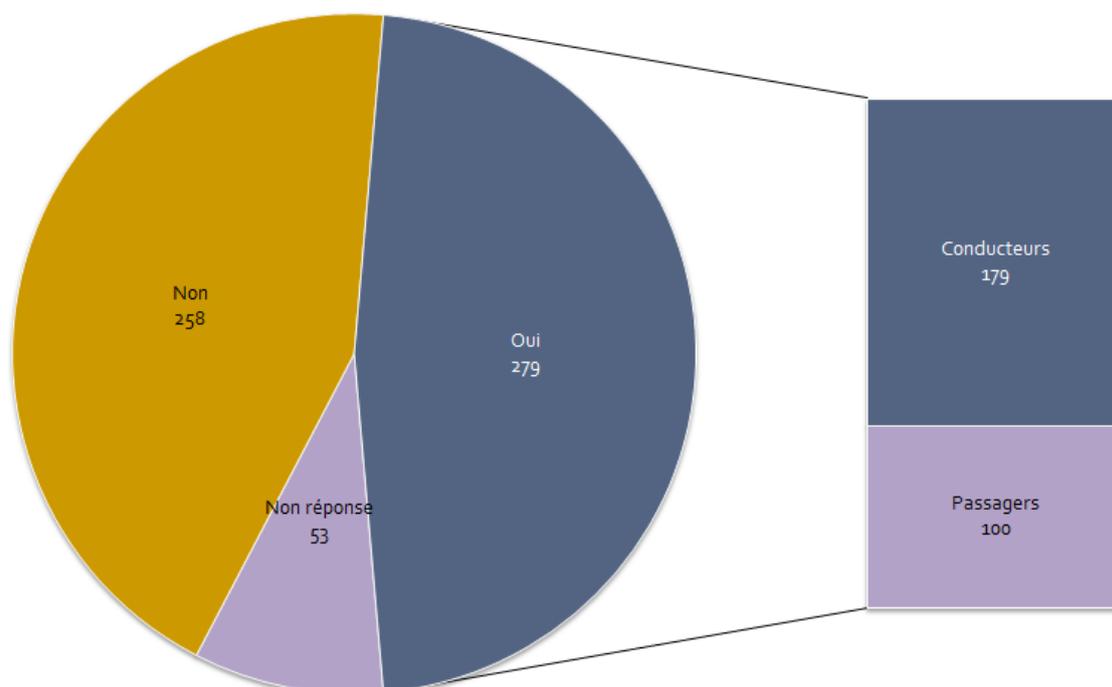
### **Citation extraite des commentaires laissés par les répondants :**

*"Je remarque que le public "passager" se diversifie au fil des années. Principalement constitués d'étudiants et de jeunes actifs au début, il séduit de plus en plus les plus de 50 ans et seniors, quelque que soit les catégories sociales.*

## LE COVOITURAGE, UNE PRATIQUE DIFFICILE À IDENTIFIER

Parmi les non-covoitureurs, une large majorité voyage le plus souvent seule. Pourtant, près de 25% des non-covoitureurs déclarent ne pas voyager seuls, alors que 80% d'entre eux utilisent majoritairement leur voiture. Ainsi, il est possible que les répondants non-covoitureurs n'identifient pas spontanément les trajets pendant lesquels ils covoiturent. D'autre part, il est surprenant d'identifier plus de conducteurs que de passagers, alors qu'une voiture contient plus de places « passagers » que de places « conducteurs ».

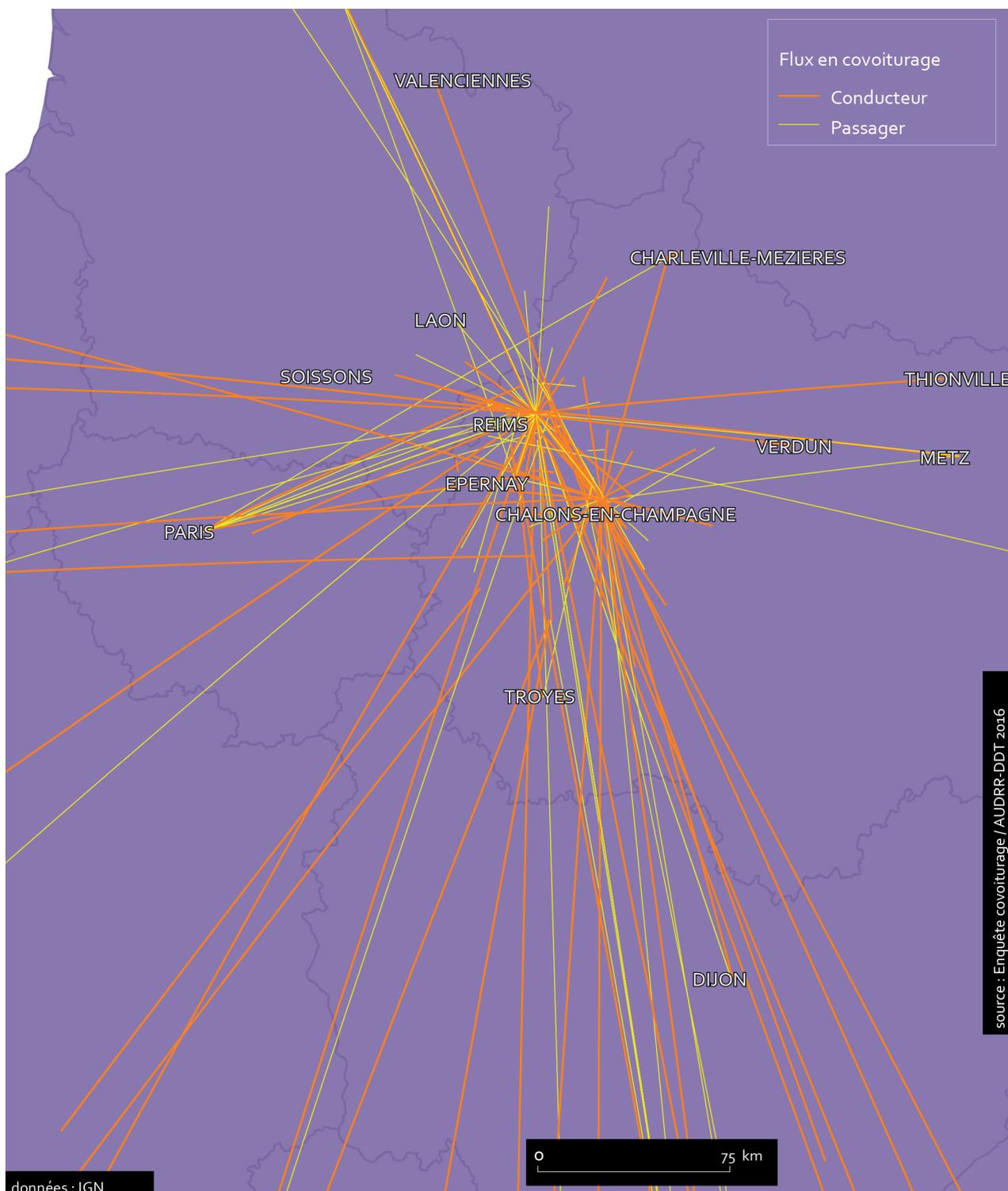
## COVOITUREURS ET NON-COVOITUREURS



Ces résultats, que l'enquête a mis à jour, devront sans doute être précisés par d'autres études. Ils pourraient être expliqués, d'une part, par une mésestimation des pratiques de covoiturage effectives (liée aux déplacements de la sphère privée, ou encore à la pratique en tant que passager, qui pourrait être jugée comme moins active). D'autre part, ils pourraient être le fait d'une pratique spécifique « évolutive » dans le temps : « je conduis un jour, tu conduiras demain ». Cela pourrait être notamment vrai pour les déplacements domicile-travail, pour lesquels la pratique du covoiturage en tant « conducteur » est plus facilement identifiable que la situation de « passager ».

# 1<sup>ère</sup> PARTIE

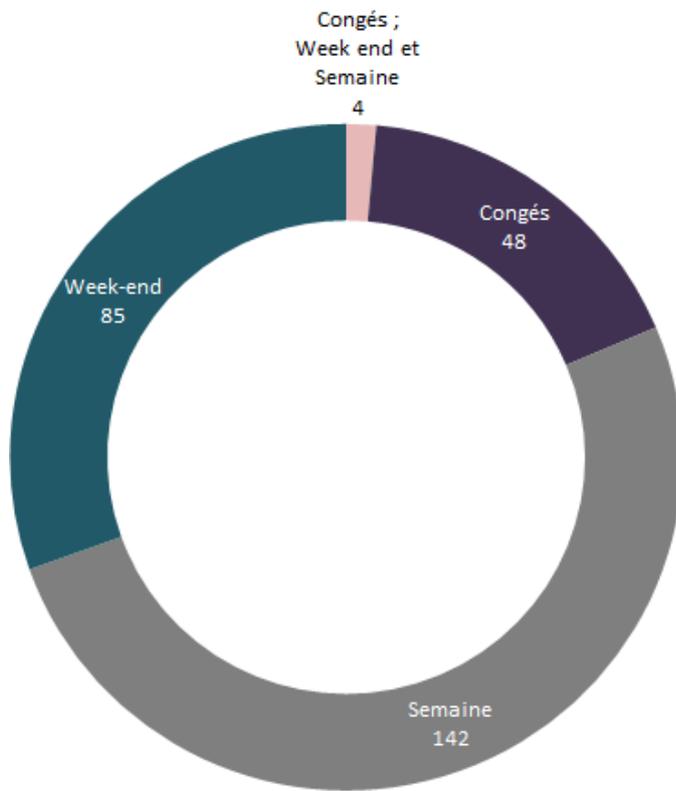
## LES PRATIQUES DU COVOITURAGE



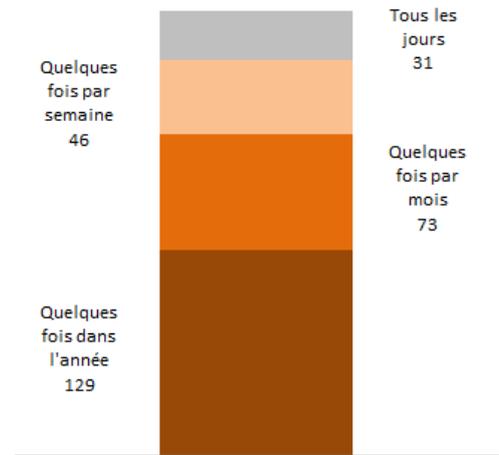
Si les conducteurs covoiturent davantage que les passagers, les trajets réalisés montrent que les principaux bassins de vie marnais sont concernés par le covoiturage. Les répondants ont tendance à être plus passagers des trajets vers l'île-de-France, et conducteurs pour les trajets plus locaux.

# 1<sup>ère</sup> PARTIE

## À QUELS MOMENTS ET À QUELLES FRÉQUENCES COVOITURENT-ILS ?



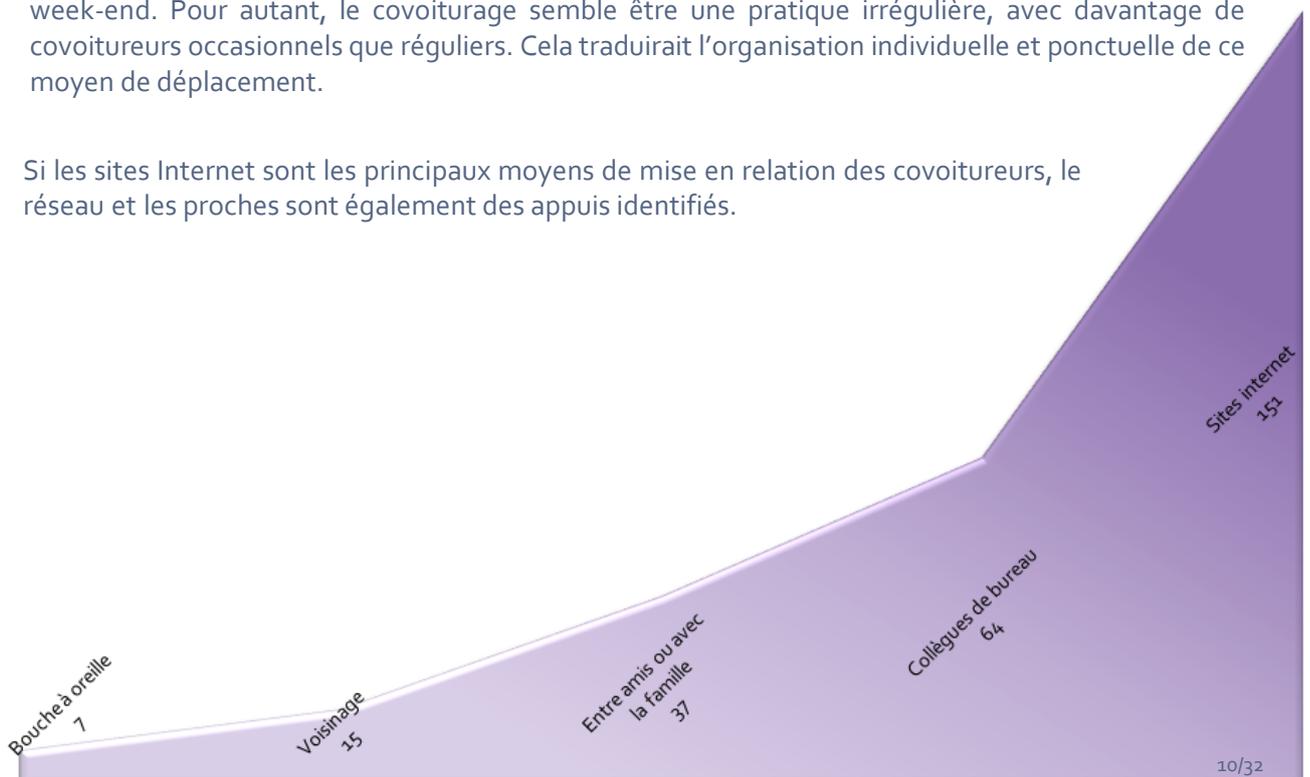
## LES TEMPORALITÉS DU COVOITURAGE



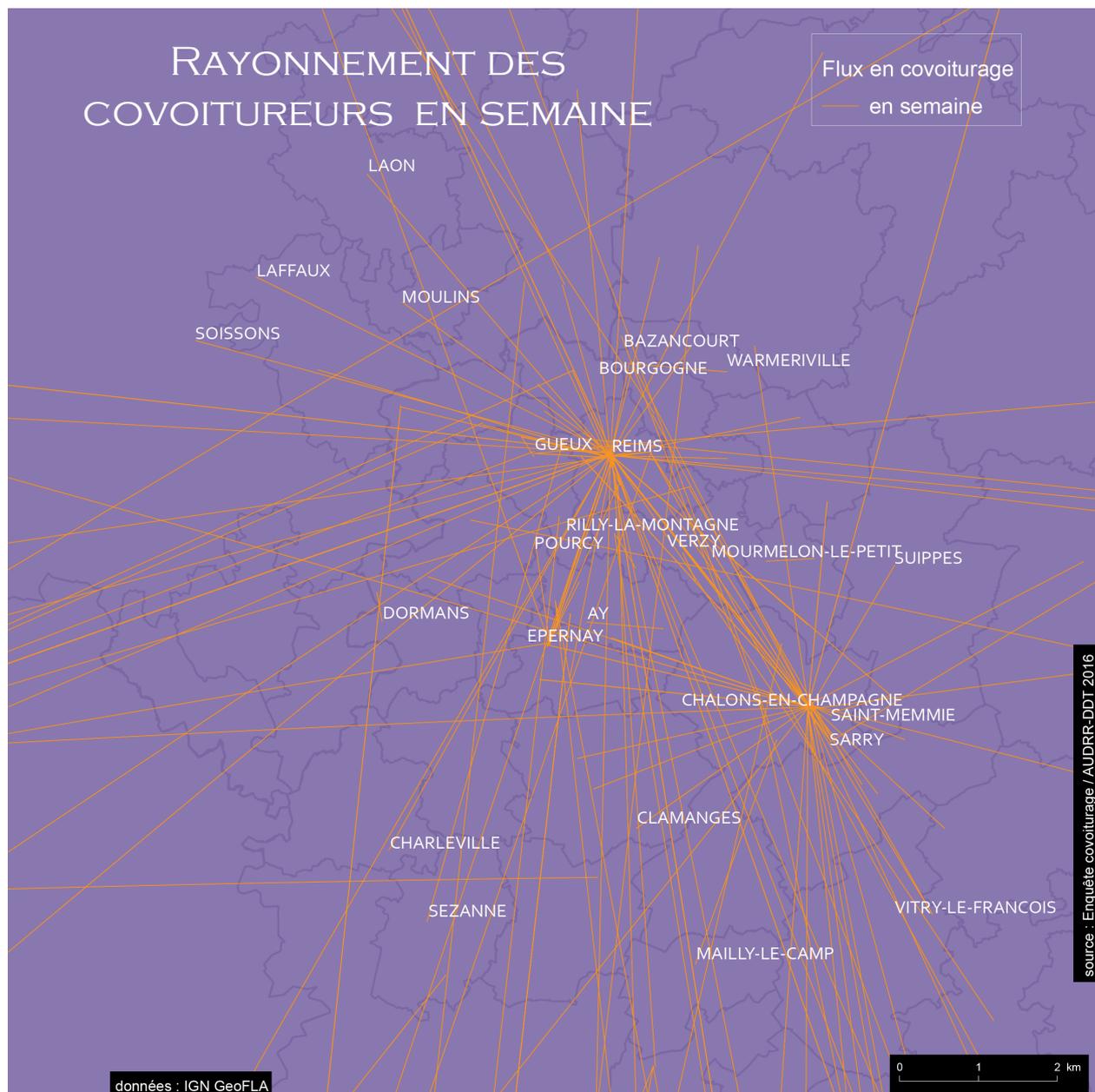
On note presque autant de covoiturage la semaine que pendant les week-end et congés. Ce constat tend à montrer qu'il n'y a pas de moments particuliers pour covoiturer, et met en avant 2 types de trajets pour cette pratique : les trajets locaux (dont Domicile-Travail) et les moyens-longs trajets du week-end et des congés.

Les commentaires des covoitureurs montrent également que c'est la même population qui covoiture à la fois la semaine et le week-end. Il n'y a pas d'un côté les covoitureurs de la semaine et ceux du week-end. Pour autant, le covoiturage semble être une pratique irrégulière, avec davantage de covoitureurs occasionnels que réguliers. Cela traduirait l'organisation individuelle et ponctuelle de ce moyen de déplacement.

Si les sites Internet sont les principaux moyens de mise en relation des covoitureurs, le réseau et les proches sont également des appuis identifiés.



# 1<sup>ère</sup> PARTIE



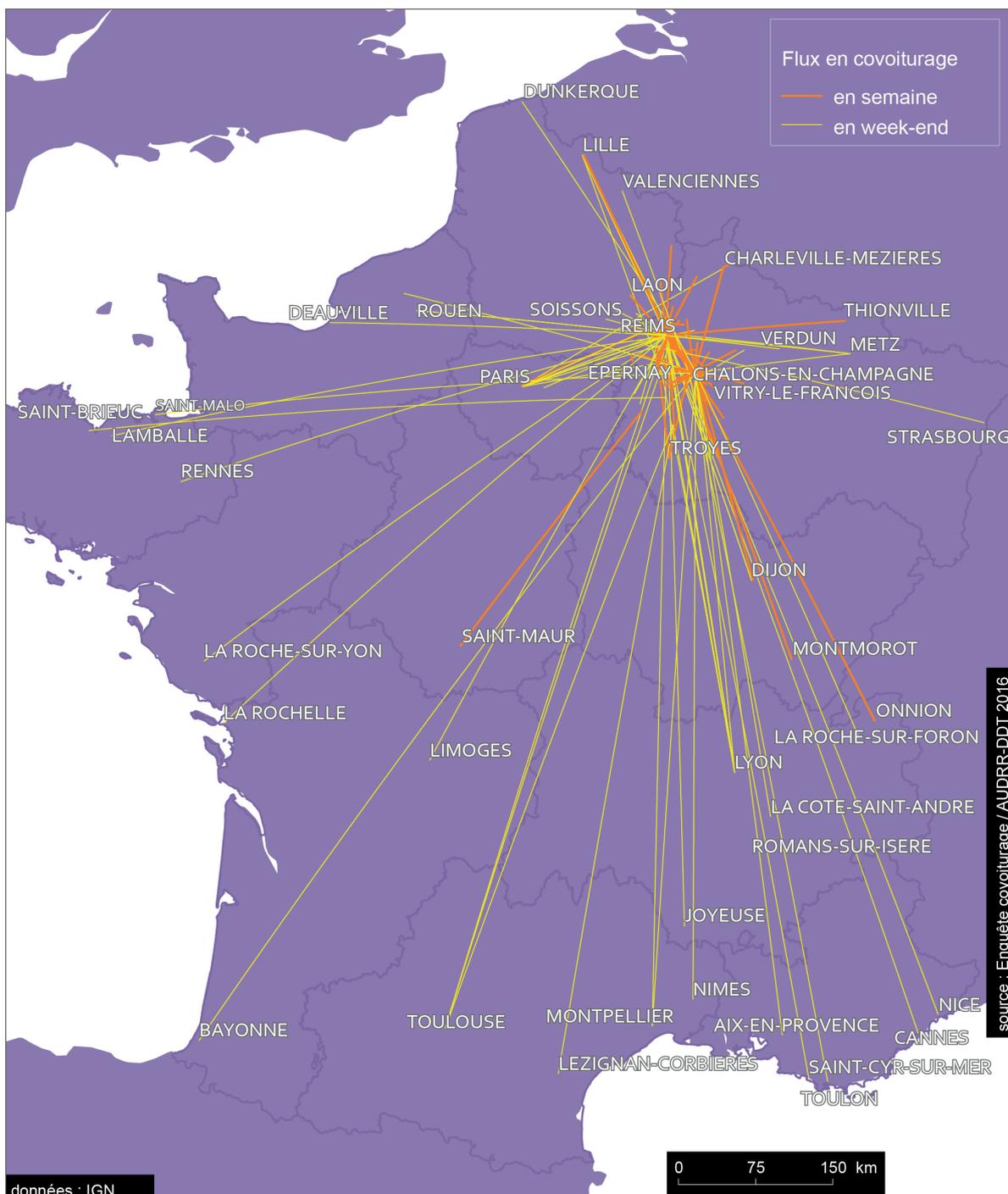
Les covoiturages locaux en semaine montrent le dynamisme de cette pratique à l'échelle du territoire de vie. Les principales origines et destinations la semaine sont les EPCI rémois - 41% des répondants y résident et 48% s'y rendent - châlonnaise - 18% y résident et 31% s'y rendent - et sparnacien - 5% y résident et 8% s'y rendent.

Les pratiques montrent également que les répondants s'inscrivent dans un territoire large, correspondant aux bassins de vie des 3 principaux EPCI marnais.

On voit apparaître ici les caractéristiques spatiales et temporelles du covoiturage, utilisé pour tous les motifs et à toutes les échelles, mais pas tous les jours.

# 1<sup>ère</sup> PARTIE

## RAYONNEMENT LOCAL ET NATIONAL DES COVOITUREURS SUR UNE SEMAINE TYPE



En plus d'un dynamisme local marqué à l'échelle du bassin de vie, les habitants de la Marne recourent au covoiturage pour des trajets ponctuels de plus grande distance, notamment en week-end ou durant les congés (177 répondants). La pluralité des réponses laisse entrevoir deux types de destination pour ces items : d'une part, des déplacements de très grande distance, vers les rivages de la Méditerranée ou de l'Atlantique et, d'autre part, des voyages vers des destinations plus proches, en région Grand Est ou dans les régions voisines d'Île-de-France ou des Hauts-de-France.

Le covoiturage a donc trouvé son public et se positionne clairement comme une alternative à l'autosolisme dans toutes les composantes habituellement dévolues à l'usage motorisé, quelles que soient les origines-destinations ou la temporalité des déplacements.

# 1<sup>ère</sup> PARTIE

## Citations extraites des commentaires laissés par les répondants :

« Il est parfois difficile de trouver des personnes à proximité, et dont les horaires correspondent aux vôtres. »

« Le covoiturage est un moyen de transport utile et permettant de réduire les émissions de GES tout en faisant des économies. »

« Il est difficile de trouver des covoitureurs pour un trajet Reims domicile vers Reims travail. »

« C'est un moyen de rencontrer d'autres personnes venues d'autres horizons. »

« En dehors [de la période du vendredi au lundi], sauf sur les grandes destinations, le choix est restreint. »

« Il me semble que je travaille trop loin pour [covoiturer] (Paris). »

« [Le covoiturage] devient inapproprié dès l'instant où vous avez des enfants et qu'il faut véhiculer ce petit monde sur plusieurs sites. »

« Je pense que c'est plus difficile de faire passer le message à la campagne, car les personnes ont moins l'habitude de voyager avec des inconnus qu'en ville. »

« Je pense que le covoiturage est plus difficile à pratiquer sur de petites distances quotidiennes [...] car les gens en profitent pour effectuer d'autres activités. »

« Si le covoiturage peut avoir un aspect sympathique, cela peut également être l'inverse... On ne sait pas qui monte avec nous... »

« Pour les courts trajets du quotidien, il serait intéressant de proposer des aménagements ou services spécifiques à l'échelle départementale ou locale pour promouvoir ce mode de déplacement. »

# 1<sup>ère</sup> PARTIE

## POURQUOI COVOITURER ?

### Ensemble des motifs

Méthode : il s'agit de la somme des motifs primaires et secondaires.



En analysant l'ensemble des motifs évoqués pour covoiter, le « travail » est cité en premier (123 fois), mais les « loisirs », la « famille » et les « vacances » sont autant cités (123 fois en tout). On retrouve bien ici les résultats de l'analyse précédente : il y a autant de covoitureurs la semaine pour le motif travail que le reste du temps pour des motifs autres.

### Les raisons particulières

Méthode : il s'agit des motifs cités UNE SEULE FOIS, comme motif primaire ou secondaire.

Parmi les motifs d'utilisation du covoiturage les moins cités et les plus divers, on trouve la réalisation d'économies financières, et un lien avec les activités des enfants ou des adultes (formations).

Ainsi, il faut noter que faire des économies n'est qu'un motif secondaire pour ceux qui covoiturent.

En parallèle, les non-covoitureurs citent l'augmentation du prix des carburants comme l'une des évolutions qui les inciteraient à covoiter, derrière l'accès à des aménagements spécifiques et à des services dédiés. Pour ces derniers, le covoiturage est vécu comme une contrainte, et il faut donc qu'il apporte un avantage en termes financiers ou de services pour les faire « basculer ».



# 1<sup>ère</sup> PARTIE

## OÙ LES COVOITUREURS SE DONNENT-ILS RENDEZ-VOUS ?

Il n'y a pas de règle générale pour la définition des lieux de rendez-vous des covoitureurs répondant à notre enquête. Dans le détail, les covoitureurs ont en premier lieu une lecture urbaine, et se donnent rendez-vous (au départ ou à l'arrivée) à la gare, sur un parking public ou de centre commercial, ou à un arrêt de transport en commun.

Les covoitureurs conçoivent également ce mode de transport sous l'angle du porte à porte, et se donnent rendez-vous dans leur rue, ou à l'endroit précis où ils se trouvent (école, gymnase, lycée, travail...). Ce dernier constat est particulièrement vrai à l'arrivée, où la majorité des covoitureurs est déposée à destination.

## LIEUX DE RENDEZ-VOUS AU DÉPART ET À L'ARRIVÉE DES COVOITURAGES



# 1<sup>ère</sup> PARTIE

## LES POINTS FORTS ET LES POINTS FAIBLES

### Points forts

*Si faire des économies n'est pas une raison avancée pour covoiter, c'est néanmoins un point fort de cette pratique pour les covoitureurs.*

Si la praticité est le 2<sup>ème</sup> point fort cité, la convivialité et la qualité des rencontres occasionnées par ce mode de déplacement reviennent également dans les commentaires laissés par les covoitureurs.

À noter que les points forts en lien avec la solidarité et l'environnement n'étaient pas proposés aux répondants, mais sont spontanément cités.



### Points faibles

De même, les retours d'expérience font apparaître des points faibles. Si la convivialité des déplacements était vue comme un point fort, le manque de confiance envers les covoitureurs ou les véhicules des conducteurs est également un point faible. Cela montre les limites du covoiturage : partager un déplacement ne signifie pas que les acteurs en auront un bénéfice égal.

Enfin, la communication qu'il faudrait développer, des aménagements routiers à améliorer, ou encore les contraintes horaires sont autant de points faibles relevés par les répondants.

À noter que les points faibles relatifs aux « contraintes horaires » et à la « communication » n'étaient pas proposés *a priori* aux répondants, mais également spontanément cités.



# 1<sup>ère</sup> PARTIE

## Améliorations suggérées

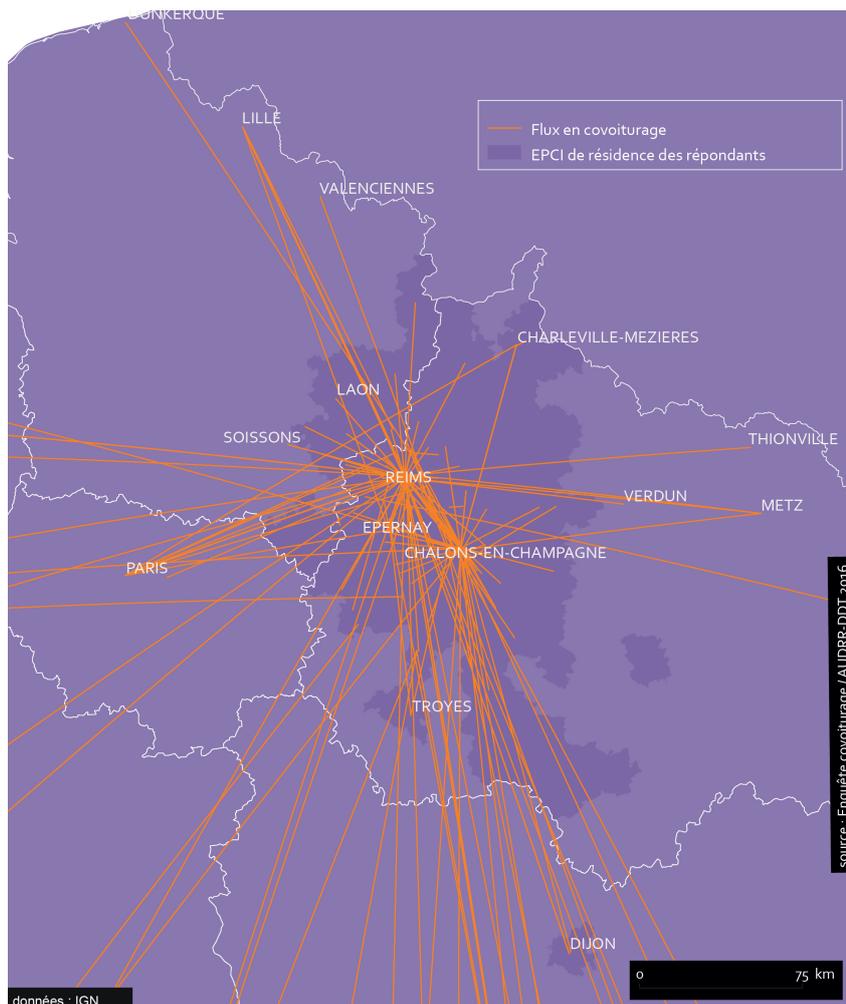
Parmi les améliorations suggérées spontanément par les covoitureurs, on retrouve les questions de « mise en relation » et de « sécurité et de confiance ».  
Les autres axes d'améliorations étaient suggérés par le questionnaire.

## Communication Aménagements routiers Services dédiés

# Formaliser\_lieux\_RdV

## Incitations\_financières

On peut aussi noter que les questions liées aux aménagements routiers ne sont pas les plus citées directement. Les questions liées aux lieux de pose et de dépose des covoitureurs, aux incitations financières et à la communication apparaissent comme prépondérantes.



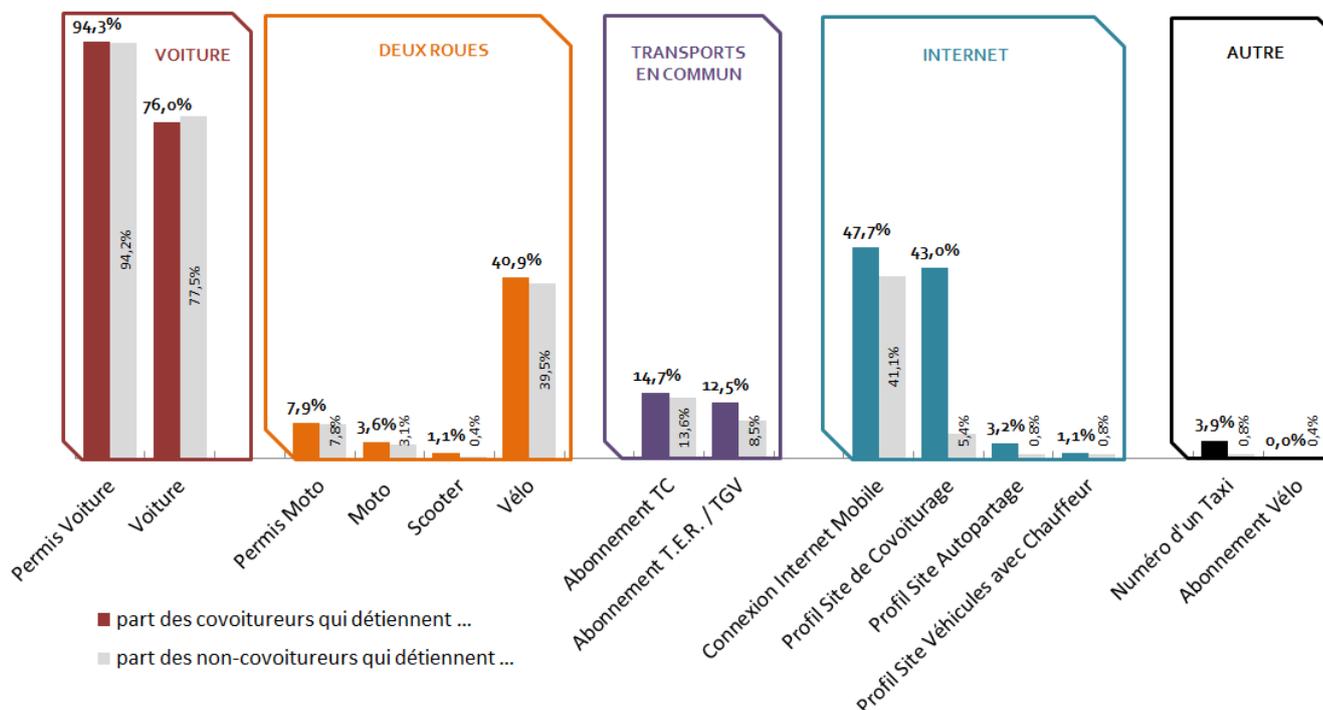
## *LA MOBILITÉ DES RÉPONDANTS À L'ÉCHELLE INTER RÉGIONALE*

Les lieux de vie des répondants, covoitureurs ou non, montrent d'une part que l'organisation individuelle des déplacements fait abstraction des limites institutionnelles. D'autre part, cette carte reflète la répartition spatiale de l'intérêt que les répondants portent au covoiturage et à leurs déplacements en général. Si l'on admet que l'ensemble des organisations individuelles des déplacements doit se retrouver dans l'organisation générale, alors cette carte montre l'opportunité, pour les aménageurs, d'élargir aux territoires voisins les réflexions autour des mobilités.

# 1<sup>ère</sup> PARTIE

## ÊTRE COVOITUREUR, UN ÉTAT D'ESPRIT POUR LES MOBILITÉS D'AUJOURD'HUI ?

Les répondants à l'enquête ont listé les outils de mobilités à leur disposition pour organiser leurs déplacements.



## LES OUTILS DE MOBILITÉ À DISPOSITION DES HABITANTS, COMPARAISON ENTRE LES COVOITUREURS ET LES NON-COVOITUREURS.

Plusieurs éléments sont à noter :

- 1) Il y a plus de possesseurs du permis de conduire que de possesseurs de voitures,
- 2) La proportion de possesseurs de voitures est légèrement moindre chez les covoitureurs que chez les non-covoitureurs.
- 3) Les covoitureurs possèdent davantage de 2 roues que les non-covoitureurs, et notamment davantage de vélo.
- 4) Les covoitureurs sont davantage abonnés aux transports en commun.
- 5) Sans surprise, les covoitureurs utilisent davantage une connexion à Internet mobile, mais seule une petite moitié d'entre eux possède un profil sur un site de covoiturage.

Ainsi, il semble que les covoitureurs soient davantage enclins à envisager leur mobilité sous l'angle de la multimodalité et moins exclusivement tournés vers la voiture. Contrairement à l'intuition collective, les covoitureurs possèdent davantage d'abonnements au TGV et au TER, ce qui indiquerait que cette pratique viendrait en complément de ces moyens de transport et non en concurrence. Ces 2 résultats expliqueraient également les nombreux rendez-vous aux abords de la gare de Reims Centre.

# 2ÈME PARTIE

---

QUI SONT LES RÉPONDANTS DE L'ENQUÊTE ?

## 2<sup>ème</sup> PARTIE

*Se déplacer et vivre au sein des bassins de vie châlonnais, rémois et sparnacien.*

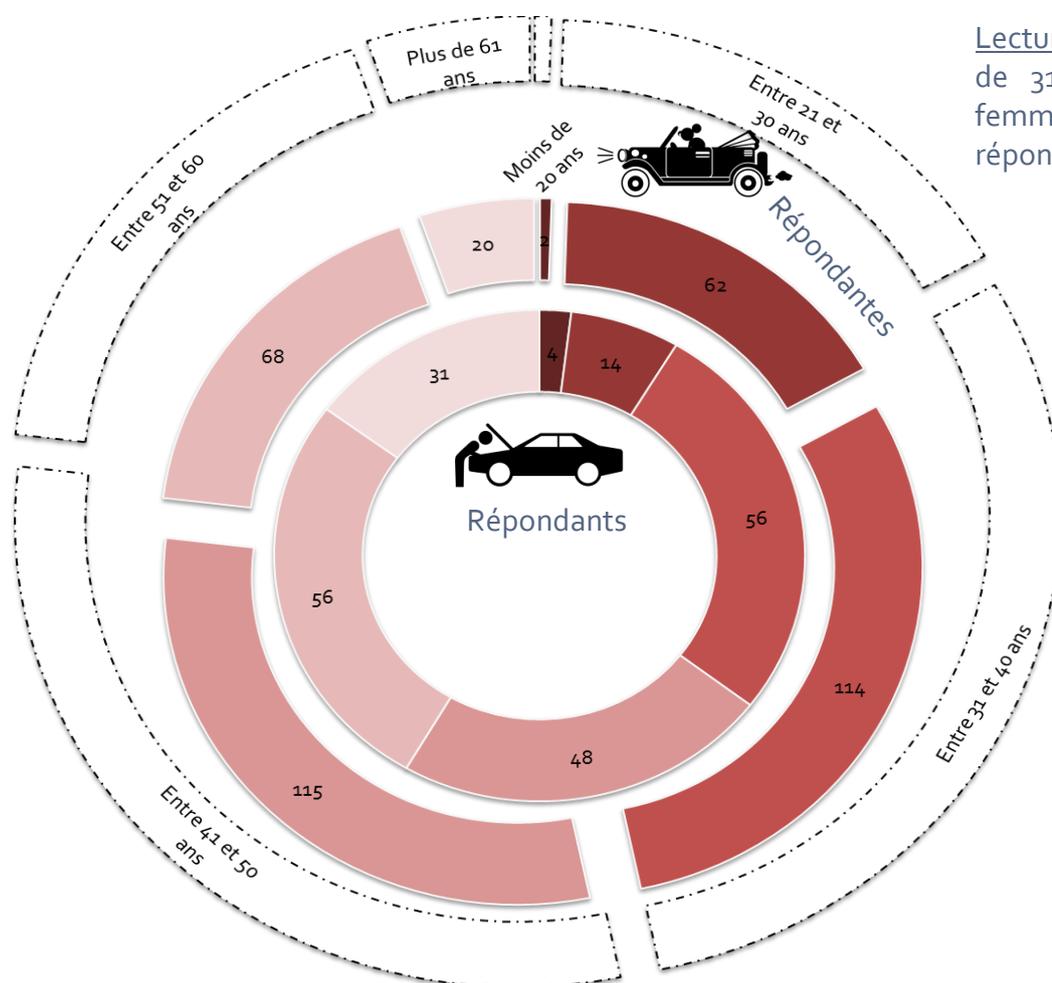
### LEUR ÂGE ET LEUR GENRE

Les répondants sont majoritairement des femmes (381 répondantes sur 590), âgées de 31 à 50 ans. On note davantage de répondantes que de répondants pour toutes les tranches d'âge, sauf chez les plus jeunes (moins de 20 ans) et les plus âgés (plus de 61 ans).

### LEURS LIEUX DE RÉSIDENCES ?

Les communes de Reims, Châlons-en-Champagne, Cernay-lès-Reims et Épernay hébergent la moitié des répondants, alors que 142 communes hébergent l'autre moitié des répondants. Ainsi, Reims Métropole héberge 41% des répondants. Un peu moins de 20% des répondants habitent la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne, et 5% au sein de la communauté de communes d'Épernay Pays de Champagne. L'enquête a donc concerné 590 habitants dans 145 communes.

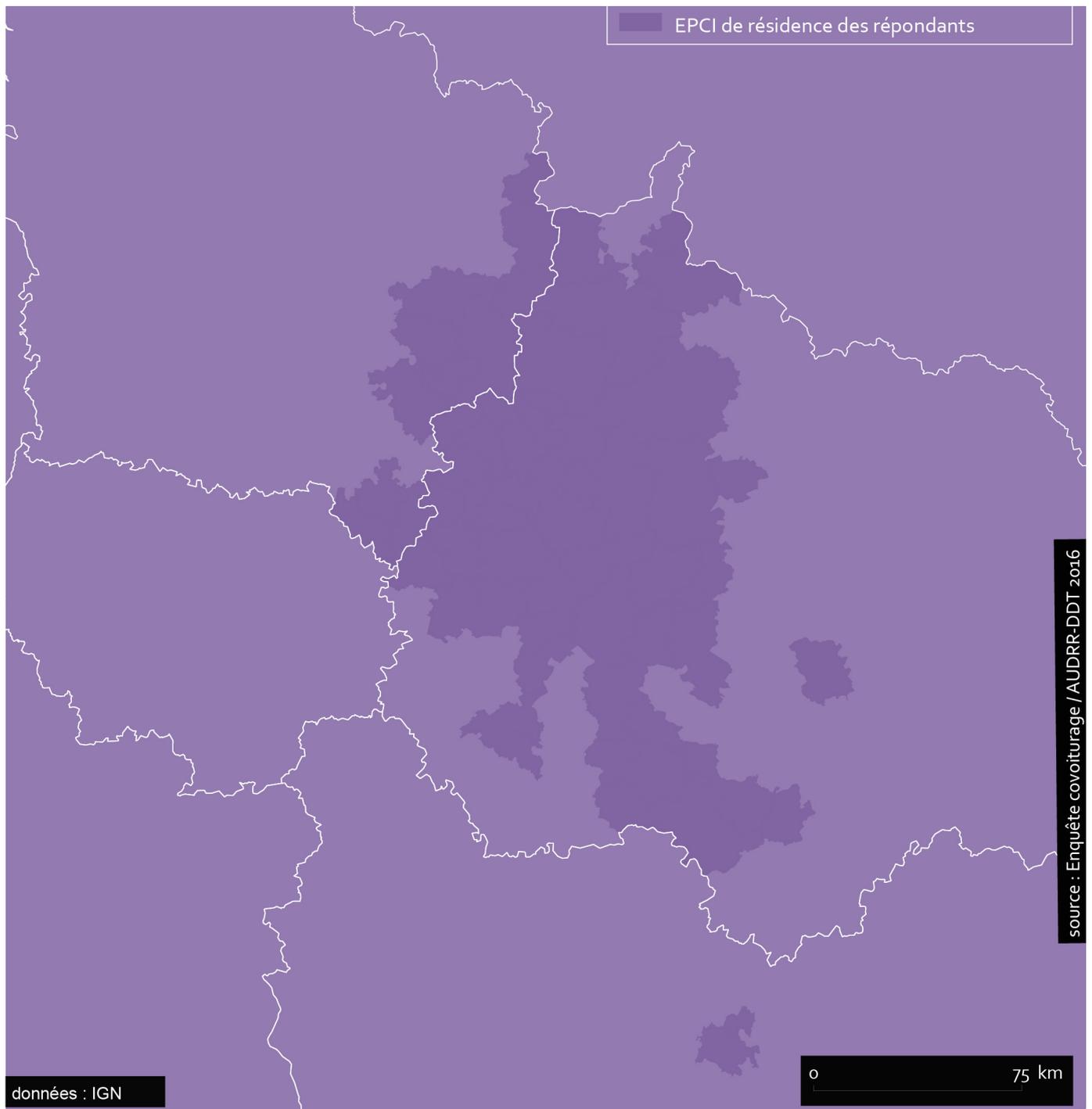
## RÉPONDANTS PAR ÂGE ET SEXE



Lecture : 56 hommes âgés de 31 à 40 ans et 114 femmes du même âge ont répondu au questionnaire.

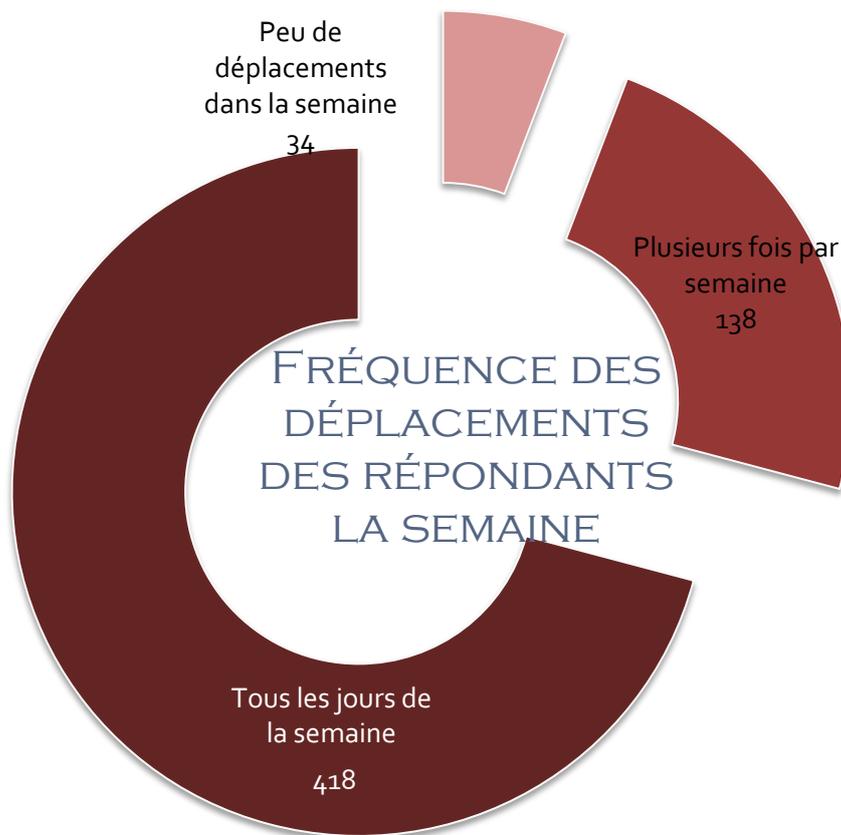
# 2<sup>ème</sup> PARTIE

## LES EPCI DE RÉSIDENCE DES RÉPONDANTS



## 2<sup>ème</sup> PARTIE

### COMMENT SE DÉPLACENT-ILS LA SEMAINE ET LE WEEK-END ?



Près de 72% des répondants disent se déplacer tous les jours (418 personnes) pendant la semaine, la quasi-totalité d'entre eux ayant entre 21 et 60 ans.

On note cependant qu'environ 27% des répondants ayant plus de 61 ans se déplacent tous les jours, et également 50% des répondants de moins de 20 ans.

On note également que, pour les motifs travail et études, un peu moins de 30% des répondants ne se déplacent pas tous les jours (et près de 50% des moins de 21 ans).

On peut également noter que 47% des plus de 61 ans se déplacent régulièrement pendant la semaine.

#### Citations :

« Il est difficile de trouver des covoitureurs pour un trajet de Reims domicile vers Reims travail. Ce type de trajet est impossible sur Blablacar mais peut être créé via une communauté sur iDvroom. Néanmoins un investissement de communication de la part des communautés est essentiel. »

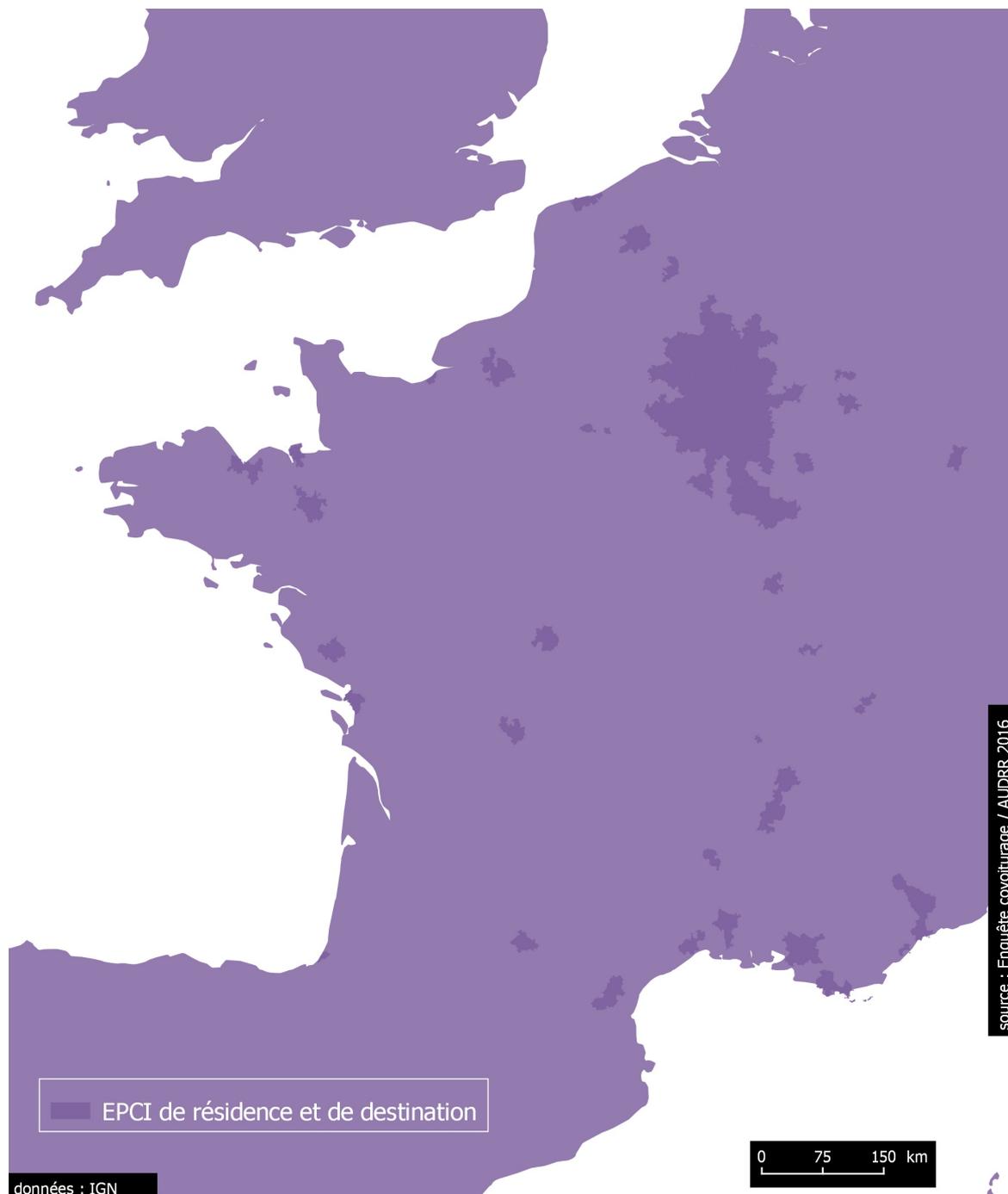
« Le co-voiturage régulier domicile-travail en zone rurale est très compliqué. »

« Il est souhaitable que les lieux de rdv soient proches de lieux connus comme les gares. »

« Je serai preneuse d'un site de covoiturage dans l'entreprise ou à destination de la ville de Reims, vu le nombre de personne effectuant de long trajet pour venir travailler tous les jours. »

## 2<sup>ème</sup> PARTIE

### EPCI DE RÉSIDENCE ET DE DESTINATION DES RÉPONDANTS



Tous motifs confondus, plus de 80% des répondants se déplacent vers 3 communes pendant la semaine - *Reims, Châlons-en-Champagne et Épernay* – et les autres se déplacent vers 72 autres communes. À noter que Paris est la 4<sup>ème</sup> destination citée (7 répondants). Sur 590 répondants, 244 se déplacent la semaine dans leur commune de résidence. Ainsi, environ 60% des répondants se déplacent la semaine en dehors de leur commune de résidence, vers 75 communes de destination.

Enfin, 177 répondants se rendent au moins un week-end par mois en dehors de leur département de résidence.

# CONCLUSIONS

Tout en rappelant que les résultats de cette enquête ne sauraient faire l'objet d'interprétations statistiques, elle démontre clairement que le covoiturage est un moyen de transport plus répandu que ce que n'en laisse supposer sa place dans l'espace public. Près de la moitié des 590 répondants ont ainsi une pratique au moins occasionnelle du covoiturage. Ceux-ci, de toutes tranches d'âges, intègrent davantage ce mode spécifique dans une logique multimodale, puisque, en général, mieux dotés en outils de mobilité que les non-covoitureurs (abonnement TC, vélo, accès Internet mobile...).

Malgré l'ancrage de ces habitudes, l'enquête a toutefois détecté un biais potentiel dans l'appréhension même du covoiturage. Les trajets relevant de la sphère privée sont en effet mal identifiés par les covoitureurs eux-mêmes. Ainsi, le covoiturage pourrait être un moyen de transport plus développé que ce que laisse entrevoir l'enquête, puisque fort emprunté, outre pour les trajets « officiels » (domicile-travail, congés...), pour des trajets liés à la sphère privée.

Au-delà des habitudes de covoiturage, les objectifs sous-jacents de l'enquête visaient à mettre en lumière la façon dont les répondants organisent et perçoivent leurs déplacements, afin notamment d'envisager les leviers pour la collectivité pour faciliter ces organisations individuelles.

Dans cette optique, l'enquête a ainsi révélé deux types de déplacements liés au covoiturage :

- 1) Les déplacements qui s'inscrivent dans une logique de société : déplacements domicile-travail, déplacements pour les achats, départs en vacances ... Ces trajets sont plutôt bien identifiés par les covoitureurs répondants, qui en prévoient une organisation assez fine.
- 2) Les déplacements qui s'inscrivent davantage dans une logique privée, personnelle, que l'on pourrait qualifier de micro-déplacements : des déplacements très courts (achat de proximité), des déplacements « réflexes » (visite à la famille le week-end, rendre service à un voisin...), des déplacements « inconscients » (se rendre au déjeuner du midi pendant une journée de travail). Ces trajets semblent moins bien identifiés par les répondants, et donc moins propices à l'exercice du covoiturage. Pourtant, certains de ces trajets seraient covoiturés "de fait", par exemple avec les membres des cercles amicaux, familiaux...

Partant du principe que la mobilité quotidienne articule bien souvent des nécessités privées et sociales, ce double constat constitue en soi un défi pour les aménageurs publics. Comment « capter » ces usagers qui, au cours d'une même journée, auront tant de besoins différents ? Quels services et/ou aménagements mettre en place pour pérenniser ce mode de transport en développement ? Comment concilier ce besoin d'aménagements spécifiques, les solides garanties de sécurité et la nécessaire souplesse d'usage que les usagers réclament ?

**Il s'agirait donc, pour les organisateurs de mobilités, comme pour les aménageurs, de considérer le covoiturage comme un mode à part entière au sein d'une offre de mobilité à déployer sur un territoire pensé comme un bassin de vie. Dans le même temps, il s'agit également de prendre en compte cette dimension individuelle et privée, en associant aux infrastructures les services dont les usagers semblent avoir besoin : sécurité des déplacements, mise en relations, facilité d'usage (pose et dépose)...**

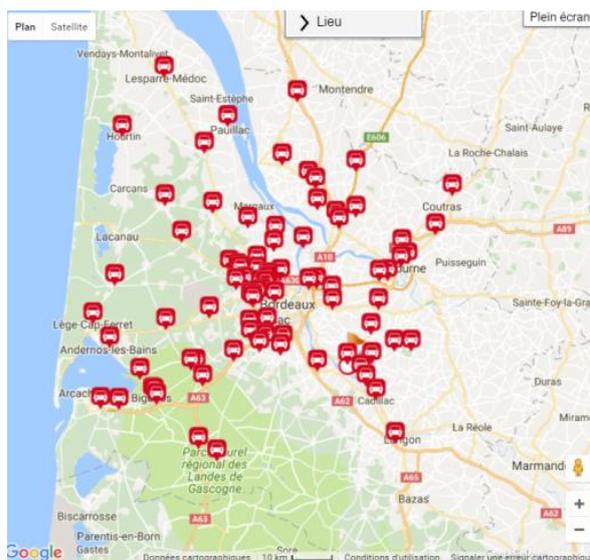
# POUR ALLER PLUS LOIN

*Il existerait environ 2 000 aires de covoiturages aménagées en France* (dont 3 dans la Marne, autour de Châlons-en-Champagne), et certainement 10 fois plus de places disponibles sur des parcs de stationnement non dédié (VINCI autoroute en compte 1750).

Différents acteurs peuvent aménager des aires ou des places : les départements, les communes ou leurs groupements, les concessionnaires autoroutiers, les gestionnaires de voirie, les délégataires de service public de transport. Ils disposent de différents outils, comme les schémas d'aménagements routiers, de zones d'activités, les PLUi, les agences d'urbanisme.

Par exemple, des **Aires de covoiturage** ont été aménagées par le département de la Gironde : 84 aires pour 1 539 places, ou bien par le département des Côtes d'Armor : 32 aires.

L'aménagement d'aires de covoiturage peut également être prévu par les documents d'urbanisme, *comme, par exemple, le PLUi de la communauté de communes du canton de Fauquemberges (Pas-de-Calais), réalisé avec le concours de l'Agence d'urbanisme et de développement du pays de Saint-Omer.*



À grandes échelles, *l'aménagement d'aires de covoiturage peut également faire l'objet d'un schéma d'aménagement*, comme celui des Pays et SCoT de la région mulhousienne, en partenariat avec le Conseil départemental du Haut-Rhin et l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne.

Enfin, *les aires de covoiturage sont parfois des lieux intermodaux*, comme à Pézarches (Pays Briard – Seine et Marne), où l'aire dispose de 36 places, 8 emplacements vélo, 1 borne de recharge électrique et un arrêt de bus desservi par 2 lignes. C'est également le cas à Guer (Parc d'activités du Val Coric Ouest - Morbihan), où la zone d'activité est desservie par une gare routière régionale, une aire de covoiturage de 100 places, des toilettes publiques. Une borne Wifi, un parking vélo et une borne de recharge électrique sont à venir.

Parmi les aménagements réalisés sur d'autres aires, on trouve : des abris pour les usagers, des aires de jeux (pour enfants, pétanques, des départs de randonnées, des vides ordures ...

# ANNEXE : le questionnaire

COVOITURER AU SEIN DES PRINCIPAUX BASSINS DE VIE MARNAIS

Les questions précédées d'une flèche  sont obligatoires (sinon )

Informations individuelles

-  1) Êtes-vous?
- Un Homme
- Une Femme

 2) Quel âge avez-vous ?

- Moins de 20 ans
- Entre 21 et 30 ans
- Entre 31 et 40 ans
- Entre 41 et 50 ans
- Entre 51 et 60 ans
- Plus de 61 ans

 3) Quelle est votre commune de résidence ?

Département de résidence :

Code postal de la commune de résidence :

 Si vous habitez Reims, Châlons-en-Champagne ou Epernay, merci de préciser le quartier ou le nom de votre rue.

.....

DANS CETTE 1<sup>ère</sup> PARTIE, nous nous intéressons à vos déplacements pendant la semaine.

*C'est-à-dire pendant les jours ouvrables et en dehors des congés.*

4) Pour vos déplacements les plus fréquents la semaine, quelle est votre principale commune de destination ?

- Commune de résidence
- Une autre commune

Si « autre commune » :

 Département de destination la semaine

Commune de destination la semaine (code postal)

Si vous allez à Reims, Châlons-en-Champagne ou Epernay, merci de préciser le quartier ou le nom de votre rue :

.....

 5) Pour quel motif vous rendez-vous dans cette commune la semaine ?  
*1 seule réponse possible*

-   Travail
- Achats
- Loisirs
- Etudes
- Amis
- Famille
- Rendez-vous médicaux ou administratifs
- Autre :

# QUESTIONNAIRE

➔ 6) A quelle fréquence vous y rendez-vous ?  
*1 seule réponse possible*

- Tous les jours
- Plusieurs fois par semaine
- Plusieurs fois par mois
- Plusieurs fois par an

DANS CETTE 2<sup>de</sup> PARTIE, nous nous intéressons à vos déplacements pendant le week-end.

➔ 7) Pendant les week-end, vous déplacez-vous EN DEHORS de votre département de résidence de MANIÈRE RÉGULIÈRE ?

- Oui
- Non

Si « non », accès direct aux questions 11 et 12.

Si « oui », poser les questions en BLEU :

➔ 8) A quelle fréquence effectuez-vous ces déplacements en dehors de votre département de résidence ?  
*1 seule réponse possible*

- Entre 3 et 4 week-end par mois
- Entre 1 et 2 week-end par mois
- Moins de 1 week-end par mois (=> RdV question 13)

Si « moins de 1 week-end par mois »,  
RdV question 13

➔ 9) Vous rendez-vous toujours dans le même département ?

*1 seule réponse possible*

Oui

Non

Si réponse « Non », accès direct aux questions 11 et 12.

Si réponse « Oui » - question 9 - alors :

➔ 10) Dans quel département PRINCIPALEMENT ?

➔ 11) Pour quel motif PRINCIPAL vous rendez-vous dans ce département le week-end ?

- Famille
- Loisirs
- Amis
- Travail
- Achats
- Rendez-vous médicaux ou administratifs
- Etudes
- Autre :

➔ 12) SI vous le souhaitez, précisez un motif secondaire :

# QUESTIONNAIRE

-  13) Le week-end, si vous restez la plupart du temps dans votre département de résidence, EFFECTUEZ-vous :  
*1 seule réponse possible*

- des déplacements réguliers au sein de votre commune de résidence.  
 des déplacements réguliers vers une commune spécifique de votre département.

Si « Commune spécifique », merci de préciser laquelle principalement:

Département

Commune (code postal)

-  14) Pour quel(s) motif(s) vous y rendez-vous ?  
*1 seule réponse possible*

- Famille  
 Loisirs  
 Amis  
 Travail  
 Achats  
 Rendez-vous médicaux ou administratifs  
 Etudes  
 Autre :

3<sup>ème</sup> PARTIE : pour se DÉPLACER, il est nécessaire de posséder, louer ou acheter un certain nombre de produits ou services, lesquels possédez-vous ?

-  15) Possédez-vous ?  
*Cette question a pour objectif de connaître les moyens dont vous disposez pour vous déplacer. Plusieurs réponses possibles.*

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Le permis voiture : B ou B1   | <input type="checkbox"/> Un profil sur un site de covoiturage (site privé d'entreprises ou site internet)        |
| <input type="checkbox"/> Le permis moto : A ou A1  | <input type="checkbox"/> Un profil sur un site de véhicules partagés (site privé d'entreprises ou site internet) |
| <input type="checkbox"/> Une voiture   | <input type="checkbox"/> Un profil en ligne pour des services de véhicules avec chauffeurs                       |
| <input type="checkbox"/> Une moto  | <input type="checkbox"/> Un abonnement de bus, car (scolaire...) ou tramway.                                     |
| <input type="checkbox"/> Un scooter  | <input type="checkbox"/> Un abonnement T.E.R. et/ou T.G.V.   |
| <input type="checkbox"/> Un vélo   | <input type="checkbox"/> Le numéro d'une entreprise de taxi  |
| <input type="checkbox"/> Un abonnement de location de vélo   | <input type="checkbox"/> Autre : <input type="text"/>  |
| <input type="checkbox"/> Un appareil mobile se connectant à internet (smartphone, tablette, ordinateur...) |  |

# QUESTIONNAIRE

Dernière PARTIE : Nous cherchons maintenant à connaître vos déplacements en COVOITURAGE.

Que vous covoituriiez ou non, merci de répondre aux questions suivantes.



16) Savez-vous ce qu'est le covoiturage ?

1 seule réponse possible

- Oui  
 Non

**Définition** – quel que soit la réponse : LE COVOITURAGE EST L'UTILISATION EN COMMUN D'UN VEHICULE TERRESTRE A MOTEUR PAR UN CONDUCTEUR ET UN OU PLUSIEURS PASSAGERS, EFFECTUEE A TITRE NON ONEREUX, EXCEPTE LE PARTAGE DES FRAIS, DANS LE CADRE D'UN DEPLACEMENT QUE LE CONDUCTEUR EFFECTUE POUR SON PROPRE COMPTE.  
Loi sur la transition écologique et la croissance verte



17) Pratiquez-vous le covoiturage (y compris de MANIÈRE OCCASIONNELLE) ?

1 seule réponse possible

- Oui (=> RdV question 23)  
 Non

Si vous ne pratiquez pas le covoiturage, merci de répondre aux questions suivantes :



18) Pourquoi (facultatif)



19) Vous arrive-t-il : \*

1 seule réponse possible

- D'emmener quelqu'un dans votre véhicule (vos enfants, un voisin...)  
 De monter à bord du véhicule de quelqu'un d'autre (voisins, amis, famille ...)



20) Avec quel moyen de transport organisez-vous vos déplacements les plus fréquents ? \*

1 seule réponse possible

- Voiture  
 Bus, Car  
 TER / TGV  
 Vélo  
 Marche  
 Autre :



21) Vous déplacez-vous seul(e) (le plus souvent) ? \*

1 seule réponse possible

- Oui  
 Non



22) Quels sont les changements que vous donneraient envie d'essayer le covoiturage ? \*

1 seule réponse possible

- Aménagements spécifiques (parking dédiés, voies de circulation dédiées...)  
 Services dédiés (gardiennage de parking, lieu d'attente pour les covoitureurs ...)  
 Augmentation du prix des carburants  
 Meilleure prise en charge par les assurances (assurance auto, responsabilité civile ...)  
 Autre

FIN DU QUESTIONNAIRE POUR LES NON COVOITUREURS

# QUESTIONNAIRE

Si « oui » à la question 17  
Si vous pratiquez le covoiturage, merci de répondre aux questions suivantes :

 23) Êtes-vous le plus souvent ? \*

*1 seule réponse possible*

- Conducteur  
 Passager

 24) Comment organisez-vous vos déplacements en covoiturage ? \*

*2 réponses possibles*

- Sites internet  
 Bouche à oreilles  
 Voisinage  
 Collègues de bureau  
 Annonces chez les commerçants  
 Entre amis ou avec la famille  
 Autre:

 25) A quelle fréquence utilisez-vous le covoiturage ? \*

*1 seule réponse possible*

- Tous les jours  
 Quelques fois par semaine  
 Quelques fois par mois  
 Quelques fois dans l'année

 26) Pour quels trajets principalement utilisez-vous le covoiturage ? \*

*1 seule réponse possible*

- Pour des trajets en semaine  
 Pour des trajets le week-end  
 Pour des trajets pendant des congés  
 Autre :



27) Si « trajets en semaine », « trajets week-end » ou « trajets congés »,  
pouvez-vous préciser le trajet que vous effectuez ? \*

Commune de départ :   
Commune d'arrivée :

 28) Pour quel motif ? \*

*1 réponse possible*

- Vacances  
 Travail  
 Achats  
 Loisirs  
 Etudes  
 Amis  
 Famille  
 Rendez-vous médicaux ou administratifs  
 Autre :



29) Si vous le souhaitez, précisez un motif secondaire : \*

Si réponse « Conducteur » à la question 23,

 30) Pour vos trajets en covoiturage, où prenez-vous vos passagers le plus souvent ? \*

*1 seule réponse possible*

- Au départ de votre trajet  
 Au cours du trajet  
 Il n'y a pas de règle



Précisez le code postal de la commune

Si réponse « Passager » à la question 23,

# QUESTIONNAIRE

-  31) Pour vos trajets en covoiturage, où rejoignez-vous votre covoiturage le plus souvent ? \*  
*1 seule réponse possible*

- Au départ de votre trajet  
 Au cours du trajet  
 Il n'y a pas de règle

Précisez le code postal de la commune

-  32) Le plus souvent, quels sont vos lieux de rendez-vous ? \*  
*1 seule réponse possible*

- Votre rue  
 Un parking public ou de centre commercial  
 Une gare  
 Un arrêt de bus  
 Il n'y a pas de règle, cela dépend.  
 Autre :

-  33) Le plus souvent, quels sont vos lieux de dépose / arrivée ? \*  
*1 seule réponse possible*

- A destination  
 Un parking public ou de centre commercial  
 Une gare  
 Un arrêt de bus  
 Il n'y a pas de règle, cela dépend.  
 Autre :

-  34) Pour vous, quels sont les principaux points forts de ce moyen de transport ? \*  
*2 réponses possibles*

- Praticité  
 Rencontre / convivialité  
 Je n'ai pas de voiture  
 Je fais des économies  
 Autre :

-  35) Pour vous, quels sont les principaux points faibles de ce moyen de transport ? \*  
*2 réponses possibles*

- Manque de confiance / voyager avec des inconnu(e)s  
 Manque d'aménagements sur la route  
 Manque de garantie sur l'état du véhicule  
 Ce mode de transport n'est pas assez promu  
 Autre :

-  36) Qu'est-ce qui, pour vous, améliorerait votre pratique du covoiturage ? \*  
*1 seule réponse possible*

- Formaliser / aménager des lieux de rendez-vous  
 Mise en place de services (lieux de rendez-vous couverts ...)  
 Meilleure communication  
 Incitations financières  
 Aménagements dédiés  
 Autre :

-  37) Combien d'autres personnes covoiturent avec vous en général (hors conducteur) ? \*  
*1 seule réponse possible*

- 1  
 2  
 3

-  38) Commentaires libres

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez lors de votre pratique du covoiturage? Vos suggestions d'amélioration ; Ce qui fonctionne bien...

Nous vous remercions du temps consacré pour répondre à ce questionnaire.

COVOITURER

AU SEIN DES  
PRINCIPAUX  
BASSINS DE VIE  
MARNAIS

